SOMMAIRE

N°26

janvier 2016

- Edito _____ p.1
- PLU _____ p.2
- Les modifications du POS ___ p.2
- La station d'épuration _____ p.2
- Lancement d'une souscription publique _____ p. 3
- Eau : les tarifs 2016 _____ p. 3
- Eclairage public _____ p. 4
- Objectif zéro pesticide _____ p. 4
- Mare pédagogique _____ p. 4
- Elargissement du périmètre de l'Intercommunalité _____ p. 5
- Un nouvel espace communautaire _____ p. 5
- Les jeunes ont du talent__ p. 6 -7
- L'Ard Trail _____ p. 8
- Agenda _____ p. 8

La Lettre d'Ardon
121, route de Marcilly 45160 Ardon
Tél. : 02 38 45 84 16
Fax : 02 38 45 84 05
Courriel : mairie@ardon45.fr
Site Web : www.ardon45.fr

Directeur de la publication :
Elysabeth Blachais-Catoire
Rédaction : Commission communication
Conception / Maquette : Lexa-Design
Impression : Corbet
Crédits photos : Mairie d'Ardon
Dépôt légal : janvier 2016

Ardon SOLOGNE

n°26

LA LETTRE d'Ardon

Édito

Comment commencer 2016 sans nous souvenir avec effroi de l'année 2015 dont les évènements odieux et révoltants se sont gravés d'une manière ineffaçable dans la mémoire collective ?

Heureusement, malgré tant de violence et d'intolérance, notre nation est restée debout,unie, pour ré-affirmer ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, valeurs fondamentales et non négociables de la République Française.

Que ces tragédies soient source de réflexions et de décisions, permettant de préserver ce bien si précieux qu'est notre démocratie.

Mais la vie continue et l'année 2016 sera pour nous une année de travail et d'études afin de pouvoir finaliser plusieurs projets majeurs. Ces projets nous pourrons les réaliser grâce à une gestion maîtrisée et à un travail approfondi de recherche de concours financiers extérieurs, dans un contexte budgétaire difficile.

En effet malgré la diminution de certaines dépenses de fonctionnement (éclairage public, reprise en régie des Temps d'Activités Périscolaires, renégociations de contrats) et le report de certains programmes, la réduction de nos ressources nous conduit à devoir envisager pour la première fois depuis 32 ans, une légère augmentation des taux de nos taxes communales afin de pouvoir continuer à investir et à offrir aux Ardonnais des services de qualité.

La mise en route de l'élaboration de notre PLU, la modernisation de notre système d'assainissement collectif, la réhabilitation du château d'eau et du réseau d'eau potable, la sécurisation de nos routes, la rénovation de notre Eglise, et l'aménagement de sa place et d'autres encore, autant de projets à mener pour préserver notre patrimoine communal, développer harmonieusement notre village et être en mesure de relever les défis de demain .

Espérons que le recensement qui commence soit porteur de bonnes nouvelles et confirme le ralentissement de la baisse de la population ardonnaise.

En 2016, nous serons aux côtés de tous, afin de vous accompagner dans votre quotidien, Associations, Anciens, Jeunes et Ecoliers, Ardonnaises et Ardonnais actifs, nous serons vigilants et attentifs aux besoins de tous en optimisant de notre mieux les services, et en restant à votre écoute.

Dans un contexte de réforme territoriale contrainte et désordonnée, et d'élargissement à marche forcée du périmètre de notre Communauté de Communes, il nous faudra reconsidérer les compétences de l'intercommunalité et tenter de mettre en pratique cette mutualisation miracle dont tout le monde parle et qui est censée engendrer tant d'économies de fonctionnement !

Rappelons-nous néanmoins, que la Commune reste le coeur vivant et actif de la démocratie de proximité, et que ce sont vers les élus municipaux que se tournent les habitants, quelque soit la cause de leurs difficultés.

Tous les membres de l'équipe municipale, élus et agents, se joignent à moi pour vous souhaiter personnellement à chacune et à chacun d'entre vous des voeux de santé, de joie, et de bonheur afin que nous puissions vivre tous ensemble dans la sérénité et dans la paix.

Elysabeth BLACHAIS-CATOIRE
Maire

URBANISME

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Un projet majeur pour la commune

En effet, il faut savoir que toutes les réflexions menées lors de l'élaboration du PLU vont conditionner les axes de développement de notre commune jusqu'à l'horizon 2030. L'objectif principal étant de pérenniser son caractère rural tout en développant raisonnablement ses capacités d'accueil et d'infrastructures.

Les dernières règlementations d'urbanisme, SRU, lois Grenelle et loi ALUR nous imposent le passage du POS en PLU au plus tard fin 2017. Ce PLU devra en outre tenir compte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays, document d'urbanisme à l'échelle de 29 communes, qui doit gérer l'avenir de notre territoire pour les 15 prochaines années et qui s'imposera naturellement au PLU de chaque commune.

Dans ce contexte particulièrement complexe et formaliste, la Commission d'Appel d'Offres a sélectionné le Cabinet expérimenté SIAMUrba , aidé par l'Institut d'Ecologie Appliquée (IEA), pour accompagner la commune tout au long de la procédure qui s'étalera jusqu'à la fin 2017.

Les différentes étapes de cet important projet ont été présentées par notre partenaire lors de la réunion publique du 28 janvier, et les personnes présentes ont pu constater qu'une large concertation avec la population est prévue tout au long du processus, et plus particulièrement lors de la première phase qui consiste à établir le diagnostic communal, véritable état des lieux géographique, socio-économique, statistique et environnemental. Plusieurs autres réunions seront programmées en fonction de l'avancement du projet, au cours desquelles chacun pourra donner son avis. Le PLU c'est l'affaire de tous !

Modifications du POS (Plan d'occupation des Sols)

Parallèlement, les 2 dossiers de modifications du POS en cours à savoir : l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2NA route de la Ferté Saint-Aubin, et d'une autre route de Jouy-le-Potier pour la réalisation de la Salle Festive et Culturelle, font l'objet d'une enquête publique ouverte depuis le 19 janvier et qui se terminera le 19 février. Le Commissaire Enquêteur rendra alors son rapport qui sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Il est recommandé de se rendre en mairie aux horaires d'ouverture (y compris le samedi matin à partir de 10h) et à faire part de son intérêt pour ces projets qui sont vitaux pour l'avenir d'Ardon.

Le Commissaire Enquêteur sera présent pour répondre à vos éventuelles questions les :

- Samedi 23/01 de 9h à 12h
- Lundi 08/02 de 9h à 12h
- Samedi 13/02 de 9h à 12h
- Mercredi 7/02 de 9h à 12h

LA FUTURE STATION D' EPURATION EN BONNE VOIE

Le projet avance bien puisque toutes les études géotechniques ont été réalisées et que les derniers résultats devraient nous parvenir début février.

Le terrain pressenti situé derrière la déchèterie, a été débroussaillé et déboisé, permettant ainsi de mieux visualiser la proposition de plan d'implantation du futur système d'assainissement collectif, élaborée par le prestataire IRH dans son avant-projet.

Dès les résultats connus, et la faisabilité confirmée, la commune se portera acquéreur du terrain.

Les appels d'offres pourront alors être lancés pour la réalisation d'une station à bio-disques optimisés, complétés de filtres plantés de roseaux.

Les demandes de subventions suivront, sachant qu'Ardon est prioritaire puisque le lagunage en place est saturé et ne permet pas un traitement satisfaisant des eaux usées.

Lancement d'une souscription publique

Des travaux s'imposent pour la préservation de notre église

Notre église, qui a été construite en 1600, a subi diverses interventions plus ou moins lourdes en complément à l'entretien courant : 1845, 1860, 1945, 1993. Dans l'année à venir, la municipalité va procéder à une série de travaux indispensables ou bienvenus, et au premier chef à l'isolation de la sacristie qui est humide et insalubre. La nef sera rafraîchie, les dalles des prêtres inhumés dans l'église, quasiment illisibles aujourd'hui seront regravées. A l'extérieur, les protections et fixations des vitraux seront dérouillées et repeintes. Enfin, à la demande du prêtre titulaire, le chœur sera ramené à un seul niveau au lieu de trois pour le rendre compatible avec la liturgie actuelle – l'officiant ne tourne plus le dos aux fidèles pour les célébrations - et pour permettre à des prêtres âgés ou handicapés d'y célébrer les offices. Cette disposition facilitera également l'organisation des concerts qui s'y déroulent régulièrement.

Le financement de ces travaux fera l'objet d'un projet soutenu par la Fondation du Patrimoine, ce qui ouvrira également à d'autres subventions, en particulier auprès du Département et de nos parlementaires.

L'accès à la Fondation du Patrimoine nous conduira à lancer ensemble une souscription publique ouverte à tous : entreprises et mécènes amoureux du patrimoine, particuliers qui veulent que leurs édifices historiques traversent les siècles, le tout en profitant d'un crédit d'impôt intéressant.

En participant massivement, y compris de manière modique à cette souscription publique, nous contribuerons :

- A la préservation du patrimoine d'Ardon et du Loiret
- A renforcer l'attractivité de notre commune
- Au maintien, à la création et à la pérennité des savoir-faire artisanaux.

Ce projet sera lancé courant 2016 et la planification sera naturellement portée à la connaissance de tous.

Vers une augmentation progressive des tarifs de l'eau et de l'assainissement

Depuis de nombreuses années, les tarifs de l'eau et de l'assainissement pratiqués à Ardon sont très inférieurs à ceux des communes membres de la Communauté de Communes des Portes de Sologne ainsi qu'à ceux pratiqués par l'Agglo notamment pour les habitants de Limère. Des investissements lourds vont être indispensables pour faire face au développement de la commune des 30 prochaines années.

- **D'importants travaux sont à prévoir** sur le château d'eau et sur le réseau d'eau potable, et ce pour continuer d'assurer une eau de qualité
- **Le remplacement des compteurs d'eau est prévu au printemps prochain** afin de mettre en place un système plus performant de radio-relève
- **La remise aux normes du système d'assainissement collectif** nécessite la construction d'une nouvelle station d'épuration

Aussi, le Conseil Municipal dans sa séance du 7 septembre 2015 a-t-il décidé, à l'unanimité, de porter le prix du m^3 d'eau à 0,80 € HT et le montant de la redevance d'assainissement à 1,45 € HTpour 2016 .

Les études prospectives déjà menées font clairement ressortir la nécessité d'une augmentation progressive pour les trois années à venir.

RAPPEL : un nouveau règlement du service de l'eau a été mis en place au 1er janvier 2016 et est à la disposition de tous sur le site de la Commune.

TARIFS 2016		
	EAU	**ASSAINISSEMENT**
Abonnement compteur *	22,750	
Prix du m3	0,800	1,450
Redevance pollution /m3	0,230	
Redevance ressource en eau /m3	0,035	
Redevance réseau de collecte /m3		0,180

*NB: Tarif abonnement pour un compteur n°2

ETAT-CIVIL

Ils sont nés en 2015 :

Alphai CAVAILLES
le 6 mai 2015

Antoine ROBERT
le 12 septembre 2015

Gabriel PAJON
le 23 septembre 2015

Almarie DE FERAUDY
le 21 octobre 2015

Jade ALLAOUI
le 24 octobre 2015

Charly ARGOT
le 31 octobre 2015

Ils se sont dits oui en 2015 :

Héléna TCHEKOV et **David PIETTRE** le 2 septembre 2015

Raphaëlle ZABALA et **Thierry TORNE**
le 10 octobre 2015

Ils nous ont quittés en 2015 :

Cécile JEUNIAU
le 23 mai 2015

Jeannine BEUGNO
le 29 mai 2015

Marie LUCAS-DUCLERT
le 11 juin 2015

Jeannine BUCHERON
le 12 décembre 2015

Louise DAMBRINE CRASTE
le 14 décembre 2015

TAP :

Un premier trimestre bien rempli pour les Temps d'Activités Périscolaires !

Entre les activités culturelles (chant, découverte de la culture allemande autour du thème de Noël, ateliers scientifiques), sportives (Handball, rugby sans contact – FLAG, jeux multisports) et manuelles (origami, portraits en légumes, jardinage et déco de Noël) sans compter les jeux collectifs, les enfants ne se sont guère ennuyés.

Voici quelques œuvres de nos artistes en herbe.

PROCHAINE RENTRÉE 2016-2017

Inscriptions Scolaires en maternelle pour les enfants nés en 2013

En Mairie dès le 1er février
Se munir du Livret de famille et d'une facture de moins de 3 mois

ECLAIRAGE PUBLIC :

À la recherche d'une solution pour réaliser des économies d'énergie et lutter contre la pollution lumineuse.

L'éclairage public représentant une part importante des dépenses d'électricité, le Conseil Municipal a fait établir un diagnostic du parc communal afin de déterminer les gisements potentiels d'économie et les premières actions à mettre en œuvre.

Le territoire de notre Commune étant très étendu, il regroupe près de 300 lampadaires plus ou moins récents. Ceux-ci ont été installés au fur et à mesure du développement d'Ardon et des créations de lotissements d'où des abonnements disparates, des luminaires obsolètes, des intensités d'éclairage et des créneaux horaires différents etc.

Différentes actions vont être mises en œuvre :

- La réduction de l'amplitude et de l'éclairage de nuit. Le conseil municipal a en effet privilégié la solution de maintenir l'éclairage de nuit sur les conseils de la gendarmerie
- Le remplacement d'un certain nombre de lampes en fin de vie par des lampes basse consommation
- L'installation de stabilisateurs et de variateurs de puissance
- Enfin, le renouvellement du parc des lampadaires boules (créateurs de grande pollution lumineuse) dans les 5 ans à venir.

Toutes ces mesures devraient contribuer à une baisse significative de la consommation dans les années à venir.

Par ailleurs une réflexion est en cours concernant la maintenance, car depuis la reprise des derniers lotissements, il apparaît difficile à notre petite commune de répondre d'une manière satisfaisante aux diverses réclamations légitimes des usagers. L'éclairage étant un enjeu important dans la mesure où il assure la sécurité et réduit le sentiment d'insécurité, l'opportunité d'un contrat de maintenance annuel auprès d'un prestataire expérimenté semble être une solution appropriée.

AVANT

APRÈS

MARE PÉDAGOGIQUE ET JARDIN DES ECOLIERS :

Un joli projet pour les enfants d'Ardon

A l'initiative de Marc VILLAR et avec l'avis favorable d'un grand nombre de Conseillers Municipaux, une mare pédagogique et un jardin devraient prochainement voir le jour sur le territoire de notre commune.

A la fois lieu d'éducation à l'environnement et lieu d'échange et de partage, ce projet mené dans le cadre de l'agenda 21 et de notre engagement vis-à-vis du développement durable, permettra la réalisation par nos écoliers d'actions concrètes et lisibles sur le terrain, en lien avec le volet éducatif périscolaire.

Un groupe de travail dédié incluant des Ardonnais bénévoles sera en charge du projet.

Il ne reste plus qu'à trouver l'emplacement idéal !

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE EN 2020

Un geste responsable pour la préservation de l'environnement

La loi Labbé du 6 février 2014 interdit aux collectivités les traitements chimiques dans les espaces verts publics d'ici à 2017, puis ce sera autour des particuliers, avec pour objectif « zéro pesticide » **à compter du 1er janvier 2020.**

La suppression des pesticides permet non seulement de préserver la santé de tous mais aussi la qualité des rivières et des nappes. En effet, il faut savoir qu'une grosse partie des herbicides sont transférées vers les cours d'eau se trouvant à proximité.

Dans cette optique la commune va devoir mettre en œuvre un programme raisonné de réduction de l'utilisation de pesticides : plan de désherbage, formation des agents, outils dédiés et communication à la population afin d'être en mesure de respecter la réglementation et de permettre aux ardonnais d'entretenir régulièrement leurs jardins et leurs trottoirs.

Elargissement du périmètre de la communauté de communes des portes de sologne :

1er EFFET DE LA LOI NOTRe DU 7 AOûT 2015

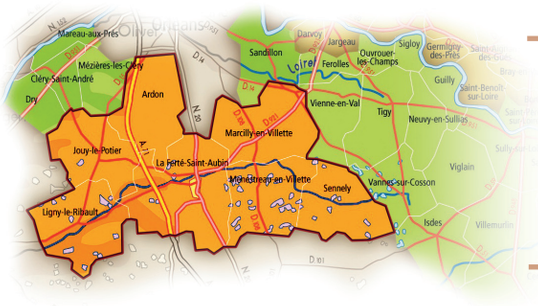

Adapter la population de la communauté de communes au seuil de 15000 habitants imposé par la loi.

Sur la base des études réalisées par l'INSEE en 2012, il manquait donc à la Communauté de Communes des Portes de Sologne 747 habitants pour respecter ce seuil.

C'est pourquoi, dans la continuité de ses efforts de valorisation de l'identité solognote, la Communauté de Communes des Portes de Sologne a accepté d'accueillir, à sa demande, la commune de Jouy le Potier, limitrophe du territoire intercommunal. Le principe de continuité territoriale est ainsi respecté. La population de la Communauté de Communes sera ainsi portée à un peu plus de 15 100 habitants.

Cette proposition votée à l'unanimité par l'ensemble des communes concernées a été validée par le Préfet le 13 octobre dernier. La confirmation définitive du périmètre intercommunal interviendra au plus tard le 31 mars 2016, date à laquelle seront arrêtés les Nouveaux Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale. Quelques étapes intermédiaires seront encore à franchir pour atteindre la date butoir du 31 décembre 2016 qui officialisera les nouveaux EPCI.

Un nouvel espace communautaire

Les agents communautaires en charge du développement économique, du SPANC et du service d'urbanisme sont regroupés depuis la mi-novembre dans les locaux du Centre Technique Municipal de la Ferté Saint-Aubin, 12 allée de la Chavannerie.

C'est là que les élus communautaires peuvent maintenant se réunir puisqu'outre le bureau du Président Jean-Paul Roche, plusieurs salles de réunion sont disponibles.

C'est là également que le nouveau service d'urbanisme intercommunal qui est opérationnel depuis le 1er juillet dernier, instruit les dossiers et conseille les communes membres.

Néanmoins, il faut savoir que la Mairie d'Ardon reste l'interface obligée pour toute demande relative à l'urbanisme.

Sylvie Marceau, en charge des dossiers, est présente le lundi et le mercredi et reçoit sur rendez-vous . N'hésitez pas à la contacter au : 02 38 45 48 55

2ème édition du forum des entreprises, artisans et commerçants de Sologne

Dimanche 24 avril 2016

Site de l'éco-parc Neung-sur-Beuvron (41)

forumdesentreprises2016@gmail.com

FESTIVAL

Le 22ème festival d'Ardon se tiendra les 13, 14 et 15 mai 2016.

Trois jours de théâtre, de musique et de chant. Spectacle de rue aussi, avec un pique-nique très animé.
La lettre n° 27 présentera le programme en détail.

GALERIE DE PORTRAITS

LES JEUNES ARDO ONT DU TALENT, LA

Et en plus, ils se lèvent tôt car ils ont tous répondu présent à l'invitation de la Commission Communication pour se réunir à la mairie un samedi matin à 10 heures.

■ **Camille Lefevre, 19 ans, allie également sport et études puisqu'elle est actuellement en 2ème année d'IUT Logistique industrielle et organisation en alternance chez MARS à St Denis de l'Hôtel où elle met en place les procédures internes. Sa discipline, le triathlon qu'elle pratique depuis 5 ans (elle est désormais senior) réunit trois sports (la natation, le cyclisme et la course à pieds).**

Là aussi, c'est une passion familiale puisque son père pratique lui aussi le triathlon et a participé à plusieurs ironman.

Inutile de préciser que le triathlon exige de l'endurance pour nager pendant 700 m, pédaler pendant 20 kms et courir pendant 5 kms ! Camille est excellente en natation (qu'elle a pratiqué en club pendant 4 ans) mais elle aime moins le cyclisme, dommage car c'est l'épreuve la plus longue en terme de distance !

Les entraînements sont difficilement conciliables avec ses études mais malgré tout, elle fait en sorte de s'entraîner tous les jours sauf le vendredi et le dimanche, ce qui représente tout de même 5 à 8 heures par semaine.

Camille a été sélectionnée deux fois pour le Championnat de France d'aquathlon (natation et course à pied). Et oui, en plus du triathlon, elle est licenciée du Club de Natation d'Olivet et ce, depuis 3 ans.

Son objectif pour 2016 est de reprendre l'entraînement de façon plus intense car elle se remet de blessures et ses études lui prennent beaucoup de temps.

■ **Valentin Moreau, 19 ans, pratique l'équitation depuis l'âge de 5/6 ans grâce à sa maman qui a su lui faire aimer ce sport. C'est même plus que cela pour Valentin, qui préfère ne pas partir en vacances pour rester près de Luciole, sa jument et sa meilleure amie !**

Toutefois, ne pouvant vivre de cette passion, il poursuit ses études (1ère année de Licence Physique Chimie).

Sa discipline, c'est le saut d'obstacles. Il a pris une « Licence Amateur » qui lui permet de participer à des épreuves plus importantes, principalement dans la région, et de gagner des prix qui financent très partiellement les frais générés par l'entretien de Luciole et la pratique de ce sport qui nécessite un équipement important et onéreux.

C'est au 12ème Cuir qu'il s'entraîne chaque jour (au moins 2 heures) car une journée sans Luciole c'est une journée sans soleil……

Sa passion demeure intacte malgré un accident qui l'a privé d'entraînement et de concours pendant de longs mois.

Calme, patience, concentration et écoute de l'animal sont les qualités essentielles de ce cavalier très zen !

ONNAIS LA PREUVE !

■ **Camille Tissot, 16 ans, est une jeune fille pétillante animée par la passion du théâtre (elle aussi familiale). Elle est actuellement en 1ère L – section Théâtre évidemment !**

Depuis l'âge de 9 ans, elle est sur les planches ; d'abord avec la Compagnie Gilles Pajon puis désormais avec l'association « Théâtre d'Ardon » qui regroupe 8 comédiens.

Ses journées sont bien remplies, outre ses études, elle fait de la danse moderne et de la danse classique (2h par semaine) et depuis cette année elle est inscrite au Conservatoire d'Orléans (7 heures par semaine) où elle suit un enseignement de chant et de dramaturgie et à tout cela s'ajoute les répétitions pour la pièce qui est présentée chaque année au Festival d'Ardon.

A la maison, on parle beaucoup théâtre puisque toute la famille est impliquée dans cette belle activité artistique.

Camille, qui veut devenir comédienne, a fait un stage d'été au cours Florent à Paris qu'elle rêve d'intégrer dans quelques temps.

Selon Camille, être comédien, nécessite culture, patience, écoute et assurance ; toutes ces qualités qu'elle réunit et qu'elle entretient à travers ses différentes activités.

Elle a même fait de la radio, sur RADIO CAMPUS ORLEANS, à l'occasion de la présentation de la pièce « Trissotin et les femmes savantes » !

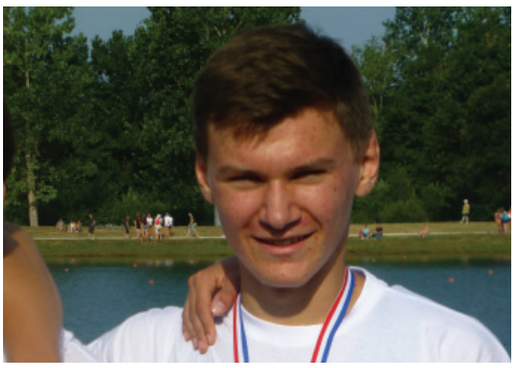

■ **Rémi Boubault, 15 ans, entame sa seconde année d'aviron au Club d'Orléans/Olivet. Il s'agit d'une passion familiale, sa sœur s'est déjà illustrée dans ce sport.**

Actuellement en seconde, Rémi bénéficie d'horaires aménagés pour se rendre à ses 5 entraînements par semaine qui se déroulent sur le Loiret quand le temps le permet, sinon en salle sur un ergomètre.

Ce sport très technique exige une grande force physique et une bonne musculature.

Rémi aime cette discipline car elle se pratique majoritairement en équipe ce qui permet de se motiver mutuellement, de se dépasser et de faire de belles rencontres.

Son équipe a remporté le Championnat de France à Libourne l'été dernier.

En janvier 2016, Rémi a participé, à titre individuel, au championnat Indoor au Stade Pierre de Coubertin à Paris.

■ **Léo Bodet, 21 ans, est un passionné de football mais aussi de pâtisserie. Il a décidé il y a 5 ans d'en faire son métier.**

Depuis 2011, il travaille à Auchan St Jean de la Ruelle comme pâtissier. En effet, après avoir obtenu un CAP boulangerie, il s'est orienté vers un CAP Pâtisserie mais il ne s'est pas arrêté là et a obtenu son Brevet Technique de maîtrise pour devenir patron un jour peut-être !

Ce qu'il apprécie dans son travail, c'est la créativité ; des nouvelles idées à trouver chaque jour pour étonner les clients et gagner en qualité. Léo commence en règle générale sa journée à 4 heures du matin et pendant les fêtes, il lui arrive fréquemment de commencer sa journée à 22 heures pour la terminer à 9 heures du matin. Eh oui, ces horaires décalés lui permettent de s'adonner à sa deuxième passion, le football qu'il pratique en club à Saint Denis de l'Hôtel mais aussi à Jouy le Potier, en tant qu'entraîneur des 8-11 ans. Voilà des journées bien remplies….

Randos

Les randos se suivent et ne se ressemblent jamais ! C'est pour cette raison que des centaines de marcheurs sont irrésistiblement attirés par les deux grandes manifestations annuelles d'Ardon Randonnée.

La 29ème édition des Chemins d'automne en Sologne le 15 novembre dernier a rassemblé 1.203 marcheurs de 50 clubs, qui ont parcouru à eux tous 17.000 kilomètres. Il faut dire qu'ils ont marché par un temps idéal et dans des chemins en bon état. Sûr qu'ils reviendront l'an prochain pour la 30ème, qui se tiendra l**e 20 novembre 2016 !**

En attendant, **le 5 juin prochain**, les plus courageux pourront s'attaquer au défi annuel de la **Trans'Sologne**, de Romorantin à Ardon, avec des entrées possibles à Neung et à Yvoy. Belle mise en jambe également !

CLAP DE RETOUR POUR L'ARD TRAIL RAIDLIGHT.

Fort de l'engouement suscité en 2015 par la première édition, le Comité des Fêtes organisera la deuxième le DIMANCHE 13 MARS 2016.

Ce sera l'occasion pour son public de renouer avec le goût de la performance, tout en conciliant la convivialité et l' «esprit nature».

La performance parce que chacun à son niveau, chacun sur sa distance, devra chausser ses meilleurs godillots pour avaler les kilomètres, franchir les obstacles naturels, affronter les surprises des organisateurs.

La convivialité parce que c'est dans un esprit de partage et de rencontres que les initiateurs de cet événement travaillent en permanence.

L' «esprit nature» parce qu'il s'agit là de la marque de fabrique du trail : très peu de macadam, beaucoup de chemins que les participants pourront admirer…et respecter! A ce propos, le Comité des Fêtes est fier de pouvoir apposer sur sa manifestation, son tout nouveau label « Evénement Eco-Responsable », décerné par la Région Centre Val de Loire.

L'Ard Trail Raidlight rassemble (520 participants en 2015), fait parler de lui au-delà des frontières du département, et a vocation à devenir un rendez-vous incontournable pour athlètes confirmés, passionnés aguerris ou débutants, performeurs solitaires ou cohortes amicales de sportifs.

Nul doute qu'avec le soutien précieux et espéré de ses partenaires, cette deuxième édition attirera, plus encore que la première, un grand nombre de participants épris de dépassement dans l'effort, de convivialité et d'amour de la nature !

Vous souhaitez devenir bénévoles, partenaires, relever le défi de courir l'Ard Trail ou un simple renseignement : lardtrail@gmail.com. ou 06 82 04 32 23.

Inscriptions en ligne sur http://cdf45160.jimdo.fr/l-ard-trail.

AGENDA...

Mercredi 10 février 2015	Assemblée Générale des Anciens d'Ardon salle Jean du Lis 15h
Samedi 5 mars 2016	Ouverture de la pêche
Dimanche 13 mars 2016	L'Ard Trail
Lundi 21 mars 2016	Conseil Municipal 20 h 30
Lundi 25 avril 2016	Conseil Municipal 20h30
Dimanche 8 mai 2016	Victoire 1945
13-14-15 mai 2016	Festival d'Ardon
Dimanche 29 mai 2016	Fête des mères
Dimanche 5 juin 2016	Randonnée pédestre, la Trans Sologne 10ème édition
Lundi 27 juin 2016	Conseil Municipal 20h30
Dimanche 3 juillet 2016	Randonnée « de gare en gare »
Jeudi 14 juillet 2016	Fête nationale
Jeudi 1er septembre 2016	Rentrée scolaire
Samedi 3 septembre 2016	Forum des associations
Lundi 5 septembre 2016	Conseil Municipal 20 h 30
Dimanche 2 octobre 2016	Fête de la Saint Denis
Lundi 10 octobre 2016	Conseil Municipal 20 h 30
Vendredi 11 novembre 2016	Armistice 1918
Lundi 14 novembre 2016	Conseil Municipal 20 h 30
Dimanche 20 novembre 2016	Les chemins d'Automne en Sologne , la 30ème édition
Lundi 12 décembre 2016	Conseil Municipal 20 h 30

LA CHORALE SYNTONIE RECRUTE !

Si vous avez envie de chanter mais doutez de votre talent...

Si vous recherchez un programme éclectique :
gospel, chant traditionnel de différents pays, répertoire classique…

Si le programme TV du mercredi soir vous semble bien insipide...

Si, passer deux heures à travailler la technique du chant dans une ambiance laborieuse mais décontractée ne vous semble pas insurmontable...

....alors **venez nous rejoindre le mercredi soir de 20h à 22 h, salle de la garderie périscolaire d'Ardon**, sous la direction de Cécile André, chef de chœur professionnelle.

IMPRIM'VERT Papier recyclé - Imprimerie Corbet

Pour recevoir chez vous les alertes de la Mairie
Envoyez votre adresse mail à : mairie@ardon45.fr